

R . E . M

V o l X X

Trim estre IV 2009

R e l e v é s E p i d é m i o l o g i q u e s M e n s u e l s

A L G E R I E

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS D'OCTOBRE 2009 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est stable avec 0,20 cas pour 100.000 habitants.

Trois wilayas enregistrent un taux d'incidence supérieur à 1 cas pour 100.000 habitants : Tlemcen (2,36), Aïn Temouchent (1,25) et Oum El Bouaghi (1,16).

Ce sont les 10-29 ans qui enregistrent le maximum de cas :

- 0,32 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 0,38 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

L'incidence des dysenteries a légèrement augmenté, passant de 0,17 à 0,24 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont principalement les wilayas du sud qui enregistrent les incidences régionales les plus élevées : Ouargla (2,96), Ghardaïa (2,87), El Tarf (2,84), Illizi (2,56), Adrar (2,26), Relizane (1,74) et Béchar (1,51).

Le pic d'incidence est observé chez les enfants âgés de moins de 5 ans avec 0,85 cas pour 100.000 habitants.

On note une chute de l'incidence de l'hépatite virale A, elle est passée de 0,47 à 0,35 cas pour 100.000 habitants.

L'épidémie enregistrée le mois précédent dans la wilaya d'Annaba se poursuit, l'incidence

enregistrée est de 10,70 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les 5-19 ans qui sont les plus touchés :

- 1,22 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 0,80 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans.

Le taux d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives a augmenté, il est passé de 0,39 à 0,65 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Khenchela enregistre une incidence élevée de 15,46 cas pour 100.000 habitants. Tous les cas ont été enregistrés par la commune de Kais.

La wilaya de Béjaïa a notifié une TIAC (3,85 cas/100.000 hbts), au niveau de la commune de Darghina (relevant de l'EPSP de Kherrata). L'intoxication est survenue suite à la consommation d'un repas lors d'une cérémonie de mariage. Tous les cas ont bénéficié d'une prise en charge médicale adéquate.

Le taux d'incidence selon l'âge le plus élevé est observé chez l'adulte jeune âgé entre 20 et 29 ans : 1,44 cas pour 100.000 habitants.

### LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est de 0,18 cas pour 100.000 habitants.

Les taux d'incidences régionaux ont baissé, notamment à Laghouat où on note une chute

importante de 5,43 à 0 cas pour 100.000 habitants. L'incidence régionale la plus élevée est retrouvée à Oran avec 1,29 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 0-4 ans (1,11) et les 5-9 ans (0,44).

Huit cas de paralysie flasque aiguë ont été enregistrés au cours du mois d'octobre 2009.

Ce sont des sujets âgés entre 2 et 34 ans, principalement de sexe masculin (6 cas sur 8). Le statut vaccinal contre la poliomyélite a été identifié pour 7 cas, on note que seulement 3 cas ont bénéficié d'une vaccination complète.

Les prélèvements de selles réalisés pour tous les cas et analysés se sont révélés négatifs.

Le suivi au 60<sup>ème</sup> jour effectué pour 6 cas, montre dans l'ensemble une bonne évolution sauf pour deux cas où on retrouve une paralysie résiduelle.

Deux cas de coqueluche ont été notifiés par la wilaya d'Alger chez deux nourrissons dont le statut vaccinal n'a pas été déterminé.

Aucun cas de tétanos n'a été notifié au cours du mois d'octobre 2009.

## LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,01 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des autres méningites est stable avec 0,81 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont Bordj Bou Arreridj (3,13), Illizi (2,56), Ouargla (2,37), Relizane (2,01) et Sidi Bel Abbès (1,73).

La classe modale est observée chez les 0-4 ans avec 4,85 cas pour 100.000 habitants.

## LES ZONOSSES

On observe une légère augmentation du taux d'incidence de la brucellose, celui-ci est passé de 0,77 à 1,07 cas pour 100.000 habitants.

On note une hausse importante de l'incidence dans la wilaya de Béchar, celle ci est passée de

3,78 à 25,33 cas pour 100.000 habitants.

Les autres foyers sont observés à Laghouat (14,94), Djelfa (9,11), Naâma (6,66), Biskra (4,36), El Bayadh (4,05), Khenchela (3,93) et Tébessa (3,77).

Le pic d'incidence est retrouvé chez les 20-29 ans avec 2,38 cas pour 100.000 habitants.

On note une hausse importante de l'incidence de la leishmaniose cutanée. Elle est passée de 0,64 à 2,14 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers les plus actifs sont retrouvés à Béchar (45,75), Biskra (28,14), M'Sila (15,13), Laghouat (12,49), Ghardaïa (11,75), Batna (8,23), Naâma (6,66) et El Oued (6,35).

Les taux spécifiques par âge sont par ordre décroissant :

- 4,59 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 3,42 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans ;
- 2,75 cas pour 100.000 habitants pour les 10-19 ans ;
- 2,02 cas pour 100.000 habitants pour les 20-29 ans.

Deux cas de rage humaine ont été déclarés au cours du mois d'octobre 2009 :

- le premier par la wilaya de Chlef, chez un homme âgé de 66 ans, mordu par un chien errant. Le sujet ne s'est présenté à une structure de santé qu'au moment de l'apparition des signes cliniques de rage humaine ;
- le second par la wilaya de Bouira chez une dame âgée de 84 ans, mordue par son chat. L'enquête épidémiologique révèle que la dame a bénéficié d'une prise en charge adéquate (vaccination correcte) sans préciser si la vaccination antirabique était accompagnée d'une sérothérapie ou pas. Le décès est survenu dans un tableau évocateur de rage humaine.

## AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B a augmenté, passant de 0,22 à 0,49 cas pour 100.000 habitants.

Les taux d'incidence régionaux supérieurs au taux national sont retrouvés à Tindouf (44,19),

Illizi (17,89), Béchar (9,45), El Oued (3,88), M'Sila (2,18) et Guelma (1,36).

L'analyse selon l'âge montre que ce sont les adultes jeunes qui enregistrent l'incidence la plus élevée avec 1,21 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale C est passé de 0,11 à 0,21 cas pour 100.000 habitants.

Cinq wilayas enregistrent une incidence supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants : Tindouf (3,16), Illizi (2,56), Sidi Bel Abbès (2,36), Tébessa (2,04) et Khenchela (1,83).

Ce sont les 20-29 ans qui sont les plus touchés avec 0,33 cas pour 100.000 habitants.

\*\*\*

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE 2009 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

On note une chute de l'incidence de la fièvre typhoïde, celle-ci est passée de 0,20 à 0,09 cas pour 100.000 habitants.

Une épidémie de fièvre typhoïde a été signalée par la wilaya de Mila, survenue précisément dans la localité de Tassaft, commune d'Amira Arrès. L'incidence enregistrée est de 1,27 cas pour 100.000 habitants. Le début de l'épidémie remonte au 28 octobre 2009, où le premier cas a été hospitalisé et enregistré. Au total, 17 cas ont été hospitalisés, 7 en octobre et 10 en novembre, dont 4 cas ont été confirmés (2 par hémoculture et 2 par sérologie).

L'éclosion de l'épidémie a été reliée à la consommation d'une eau polluée. En effet, la localité touchée est située dans une zone rurale, non reliée au réseau d'AEP. La population est approvisionnée en eau potable par un camion citerne et utilise aussi les eaux de puits. Des échantillons de ces eaux ont été prélevés et analysés ce qui a permis de révéler une présence élevée de coliformes. Toutes les mesures préventives ont été mises en place : traitement des eaux de puits et alimentation de la population en eau potable.

L'analyse des cas montre que la classe modale est observée chez les 10-19 ans avec 0,20 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence des dysenteries a baissé, passant de 0,24 à 0,10 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont El Tarf (3,08), Adrar (1,69), Ouargla (1,18) et Ghardaïa (1,15).

Ce sont les 0-4 ans (0,36) et les 5-9 ans (0,20) qui enregistrent les incidences par âge les plus élevées.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A a chuté, il est passé de 0,35 à 0,22 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique s'est améliorée dans la wilaya d'Annaba où l'incidence est passée de 10,70 à 2,05 cas pour 100.000 habitants.

Les autres wilayas qui enregistrent une incidence régionale élevée sont Biskra (2,11), Ghardaïa (1,72) et El Tarf (1,19).

Les cas d'hépatite virale A sont notifiés principalement chez les sujets âgés de moins de 30 ans avec un pic chez les 5-9 ans de 0,85 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est stable avec 0,65 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Illizi enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 15,33 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya d'Oum El Bouaghi enregistre une incidence élevée de 10,25 cas pour 100.000 habitants. Une intoxication alimentaire collective est survenue dans la commune d'Aïn Fekroun touchant une soixantaine de personnes.

A Tizi Ouzou l'incidence est de 6,02 cas pour 100.000 habitants avec une TIAC enregistrée par l'EPSP de Draa Ben Khedda dans la commune

de Tizi Ouzou où ont été notifiés 77 cas, tous des jeunes filles ayant partagé le même repas. Le maximum de cas est notifié chez les 20-29 ans avec 1,49 cas pour 100.000 habitants.

## LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence régionale la plus élevée est retrouvée dans la wilaya de Tamanrasset avec 1,27 cas pour 100.000 habitants, suivie d'Oran (1,02), Tissemsilt (0,99), Tébessa (0,94) et Guelma (0,78).

Les taux d'incidence par âge les plus élevés sont retrouvés chez les enfants âgés de moins de 10 ans :

- 0,62 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,58 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Onze cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés. L'âge des sujets atteints varie entre 2 et 27 ans et on note plus de cas de sexe masculin (6 cas). On constate que les enfants âgés de 6 ans et moins (6 cas) ont bénéficié d'une vaccination antipoliomyélitique complète tandis que les autres cas (la majorité des adultes) ont reçu une vaccination incomplète. Les prélèvements de selles faits pour huit cas se sont révélés négatifs. Le suivi au 60<sup>ème</sup> jour n'a été documenté que pour cinq cas, on retrouve deux cas guéris, un cas qui présente une paralysie résiduelle et deux décès.

Aucun cas de coqueluche n'a été déclaré au cours du mois de novembre 2009.

Aucun cas de tétanos n'a été notifié au cours de ce mois.

## LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,01 cas pour 100.000 habitants.

On note une chute du taux d'incidence des autres méningites, il est passé de 0,81 à 0,59 cas

pour 100.000 habitants.

La wilaya de Ouargla enregistre une augmentation de son incidence qui est passée de 2,37 à 4,54 cas pour 100.000 habitants.

A Bordj Bou Arreridj, l'incidence a plutôt baissé, de 3,13 à 2,50 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les enfants âgés de moins de 5 ans qui sont les plus touchés avec 4,40 cas pour 100.000 habitants, suivis des 5-9 ans (1,15 cas pour 100.000 hbts).

## LES ZONOSSES

Le taux d'incidence de la brucellose a chuté de près de moitié, il est passé de 1,07 à 0,59 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Naâma enregistre une augmentation de son incidence qui est passée de 6,66 à 13,99 cas pour 100.000 habitants.

A Béchar on note une baisse de l'incidence de plus de moitié, de 25,33 à 12,48 cas pour 100.000 habitants.

A Laghouat on retrouve une chute sensible de l'incidence, de 14,94, elle est passée à 6,52 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont retrouvés chez les 20-29 ans (1,22) et les 40-49 ans (1,15).

L'incidence de la leishmaniose cutanée a nettement augmenté, elle est passée de 2,14 à 6,49 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers les plus actifs sont retrouvés à M'Sila (91,56), Béchar (74,49), Biskra (72,97), Batna (27,27), El Oued (22,04), El Bayadh (13,68) et Ghardaïa (13,19).

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui observent les incidences par âge les plus élevées :

- 22,77 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 11,81 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Aucun cas de rage humaine n'a été déclaré au cours du mois de novembre 2009.

## AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est de

0,45 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales les plus élevées sont principalement enregistrées dans les wilayas du sud : Tindouf (12,63), Béchar (6,81), Adrar (3,67), Illizi (2,56), Guelma (1,94), El Oued (1,59), Tébessa (1,57) et Tamanrasset (1,27).

Le maximum de cas est enregistré chez l'adulte âgé entre 20 et 29 ans avec 1,17 cas pour 100.000 habitants.

On observe une baisse de l'incidence de l'hépatite virale C qui est passée de 0,21 à 0,09 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Khenchela enregistre une incidence de 1,05 cas pour 100.000 habitants, nettement supérieure à l'incidence nationale.

L'incidence par âge la plus élevée est retrouvée chez les 60 ans et plus avec 0,30 cas pour 100.000 habitants.

\* \* \*

## SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU MOIS DE DECEMBRE 2009 SUR LA BASE DES CAS DECLARES A L'I.N.S.P.

### LES MALADIES A TRANSMISSION HYDRIQUE (M.T.H.)

Le taux d'incidence de la fièvre typhoïde est bas avec 0,08 cas pour 100.000 habitants.

La situation épidémiologique s'est améliorée dans la wilaya de Mila, seulement un cas a été enregistré au cours de ce mois, soit une incidence de 0,13 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence des dysenteries est en chute, elle est passée de 0,10 à 0,05 cas pour 100.000 habitants. Toutes les incidences régionales ont baissé notamment à El Tarf où l'incidence est passée de 3,08 à 0,71 cas pour 100.000 habitants. A Adrar, l'incidence est passée de 1,69 à 0,85 cas pour 100.000 habitants.

Le maximum de cas est retrouvé chez les enfants âgés de moins de 5 ans avec une incidence de 0,16 cas pour 100.000 habitants.

Le taux d'incidence de l'hépatite virale A s'est stabilisé à 0,23 cas pour 100.000 habitants.

Les wilayas qui enregistrent une incidence supérieure à l'incidence nationale sont Biskra (1,66), Mascara (1,00) et Ghardaïa (0,86).

La classe modale est observée chez les 5-9 ans avec 1,32 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidence des toxi-infections alimentaires collectives est à la baisse, elle est passée de 0,65 à 0,21 cas pour 100.000 habitants. Plusieurs wilayas (39 wilayas) n'ont enregistré aucun cas au cours de ce mois. Les incidences les plus élevées sont retrouvées à Tiaret (2,48), Béjaïa (1,38), Aïn Temouchent (1,25) et Batna

(1,16).

Le taux d'incidence par âge le plus élevé est notifié chez les 20-29 ans avec 0,35 cas pour 100.000 habitants.

### LES MALADIES DU PEV

Le taux d'incidence de la rougeole est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent des incidences élevées : Tamanrasset avec 1,91 cas pour 100.000 habitants et Guelma avec 1,36 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les enfants âgés de moins de 10 ans qui enregistrent le maximum de cas :

- 0,68 cas pour 100.000 habitants pour les 0-4 ans ;
- 0,51 cas pour 100.000 habitants pour les 5-9 ans.

Onze cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés au cours du mois de décembre 2009. Ce sont des cas âgés entre 3 et 40 ans, principalement de sexe masculin (8 cas). Le statut vaccinal documenté pour neuf cas, retrouve cinq cas correctement vaccinés et quatre cas qui n'ont bénéficié que d'une vaccination antipoliomyélitique incomplète.

Les deux prélèvements de selles prévus, ont été faits pour tous les cas sauf pour un cas qui n'a eu qu'un seul prélèvement. L'analyse virologique s'est révélée négative.

Le suivi au 60<sup>ème</sup> jour a été effectué pour neuf cas (les 2 autres ont été perdus de vue), on note que 7 sont guéris, un cas a gardé des séquelles à

type de boiterie et un cas décédé.

Aucun cas de coqueluche n'a été déclaré au cours du mois de décembre 2009.

Aucun cas de tétanos n'a été notifié au cours du mois de décembre 2009.

## LES MENINGITES

Le taux d'incidence des méningites à méningocoque est de 0,03 cas pour 100.000 habitants.

La courbe d'incidence des autres méningites poursuit sa chute avec 0,45 cas pour 100.000 habitants.

Les incidences régionales ont baissé dans l'ensemble, les plus élevées sont observées à Tindouf (6,31), Khenchela (1,83), Bordj Bou Arreridj (1,72), Ouargla (1,58), Tébessa (1,41) et Médéa (1,29).

Le pic d'incidence est enregistré chez les enfants âgés de moins de 5 ans avec 3,03 cas pour 100.000 habitants.

## LES ZONROSES

On observe une hausse de l'incidence de la brucellose, elle est passée de 0,59 à 0,80 cas pour 100.000 habitants.

Plusieurs incidences régionales ont augmenté notamment à Béchar où l'incidence est passée de 12,48 à 26,47 cas pour 100.000 habitants. A Laghouat, elle est passée de 6,52 à 10,86 cas pour 100.000 habitants.

A Djelfa, l'incidence est plus élevée avec 6,33 cas pour 100.000 habitants.

La wilaya de Saïda enregistre une hausse importante de l'incidence, de 0,60 pour 100.000 habitants elle est passée à 5,14 cas pour 100.000 habitants.

Les taux spécifiques par âge les plus élevés sont enregistrés chez les 20-29 ans (1,71), les 40-49 ans (1,18) et les 60 ans et plus (1,40).

Le taux d'incidence de la leishmaniose cutanée a plus que doublé, passant de 6,49 à 14,06 cas pour 100.000 habitants.

Les foyers les plus actifs sont observés dans les

wilayas du sud et des hauts plateaux :

La wilaya de M'Sila enregistre l'incidence régionale la plus élevée avec 234,61 cas pour 100.000 habitants avec 41% des cas notifiés dans la commune de M'Sila et 26,5% des cas dans la commune de Bou Saâda.

La wilaya de Biskra arrive en 2<sup>ème</sup> position avec une incidence de 169,86 cas pour 100.000 habitants. La commune de Biskra totalise 56,5% de l'ensemble des cas.

Les autres foyers sont retrouvés à Béchar (69,95), Batna (58,22), El Bayadh (38,00) et El Oued (34,03).

Ce sont les 0-4 ans (47,56), les 5-9 ans (38,31) et les 10-19 ans (17,02) qui enregistrent les incidences par âge les plus élevées.

Un cas suspect de rage humaine a été déclaré par la wilaya de Bejaïa, chez un homme âgé de 51 ans, mordu par un chien errant au niveau de la main droite. Le sujet a consulté le jour même de la morsure où il a bénéficié d'une vaccinothérapie antirabique, non associée à une sérothérapie. Les signes de rage clinique se sont installés près d'un mois après la morsure, à savoir hydrophobie, hypersalivation et discrète agitation. Le diagnostic de rage a été posé et le décès est survenu rapidement le lendemain de l'hospitalisation.

## AUTRES MALADIES

Le taux d'incidence de l'hépatite virale B est de 0,46 cas pour 100.000 habitants.

Ce sont les wilayas du sud du pays qui enregistrent les incidences les plus élevées : Tindouf (15,78), Illizi (15,33), Béchar (5,29), El Oued (5,11), Adrar (3,95) et Tamanrasset (1,91). La classe d'âge modale est notifiée chez les 20-29 ans avec 1,11 cas pour 100.000 habitants.

L'incidence de l'hépatite virale C est de 0,14 cas pour 100.000 habitants.

Deux wilayas enregistrent une incidence supérieure à 1 cas pour 100.000 habitants, ce sont Tamanrasset (1,91) et Oum El Bouaghi (1,16 cas pour 100.000 hbts).

Ce sont principalement les adultes âgés entre 40 et 49 ans qui sont les plus touchés avec 0,46 cas pour 100.000 habitants.

## LE PALUDISME

Au cours du quatrième trimestre quarante cas de paludisme classés « importés » ont été notifiés et confirmés par le laboratoire de référence de l'INSP.

Les deux wilayas qui enregistrent des cas sont Adrar (23 cas) et Tamanrasset (17 cas). La majorité des cas sont de nationalité algérienne (37 cas), on observe 2 cas maliens et 1 cas nigérien. Les cas ont contracté le paludisme après un séjour dans les pays avoisinants : le Mali (32 cas), le Niger (7 cas) et le Nigeria (1 cas). Deux espèces plasmodiales sont retrouvées : le plasmodium falciparum (39 cas) et le plasmodium vivax (1 cas).

## LE SIDA

Au cours du quatrième trimestre de l'année 2009, le laboratoire de référence de l'IPA a confirmé et enregistré 17 nouveaux cas de sida et 131 nouveaux cas de VIH séropositifs.

\*\*\*

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya**  
**Octobre 2009**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	8	1	4	2	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	354697
CHLEF	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	8	2	0	2	0	0	0	989503
LAGHOUAT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	46	0	0	55	368247
OU M EL BOUAGHI	7	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	604704
BATNA	0	0	1	4	2	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	92	0	0	0	1118251
BEJAIA	0	0	6	3	1	0	0	0	0	0	1	0	15	1	0	0	0	0	0	1013814
BISKRA	1	2	1	1	1	0	0	0	0	1	2	0	9	0	0	187	0	0	29	664652
BECHAR	0	4	0	25	1	0	0	0	0	0	2	0	3	0	0	121	0	0	67	264462
BLIDA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	937558
BOUIRA	4	0	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	5	0	2	0	0	0	1	735758
TAMANRASSET	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	157445
TEBESSA	0	0	1	7	13	0	0	0	0	1	2	0	4	1	0	9	0	0	24	636684
TLEMCEM	24	6	1	3	1	0	0	0	0	3	1	0	13	0	0	0	0	0	1	1019060
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	845799
TIZI OUZOU	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	8	0	3	0	0	0	0	1328031
ALGER	1	0	4	0	1	0	2	0	0	1	0	0	39	0	0	0	0	0	0	3159937
DJELFA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	82	900082
JIJEL	2	0	0	6	6	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	1	0	0	0	663970
SETIF	5	0	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	0	0	0	0	0	10	1521114
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	6	330604
SKIKDA	0	1	1	6	0	0	0	0	0	1	0	0	6	1	0	1	0	0	1	929822
SIDI BEL ABBES	0	0	2	3	15	0	0	0	0	1	0	0	11	4	0	1	0	0	13	634367
ANNABA	0	0	73	4	4	0	0	0	0	0	3	0	1	0	0	1	0	0	0	682224
GUELMA	0	0	1	7	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	514916
CONSTANTINE	2	1	1	1	1	0	0	0	0	0	4	0	12	1	0	0	0	0	0	974263
MEDEA	0	0	1	3	1	0	0	0	0	0	0	0	10	4	1	9	0	0	6	932224
MOSTAGANEM	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	740668
M'SILA	0	0	2	20	7	0	0	0	0	0	3	0	5	0	0	139	0	0	20	918557
MASCARA	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	2	0	0	0	0	1	803246
OUARGLA	2	15	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1	12	0	0	15	0	1	0	507025
ORAN	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	19	1	8	0	0	0	0	0	0	1476808
EL BAYADH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	8	197357
ILLIZI	0	1	0	7	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	39128
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	20	2	0	1	0	0	1	639648
BOUMERDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	9	0	0	0	0	0	1	768069
EL TARF	0	12	4	4	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	1	0	0	0	421847
TINDOUF	0	0	0	14	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	31679
TISSEMSILT	0	0	1	2	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	304333
EL OUED	0	0	0	22	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	36	0	16	3	567109
KHENCHELA	1	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	2	0	0	15	381561
SOUK AHRAS	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	435477
TIPAZA	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	602299
MILA	7	5	0	6	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	3	0	0	2	784315
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	1	0	1	0	0	0	764767
NAAMA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	10	150116
AIN TEMOUCHENT	5	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	1	399709
GHARDAIA	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	0	41	0	6	6	348863
RELIZANE	2	13	0	7	2	0	0	0	0	0	2	0	15	0	1	1	0	0	0	745231
TOTAL ALGERIE	67	83	119	169	71	0	2	0	0	8	61	2	278	23	9	735	0	24	367	34310000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Dr. Z. CHERFI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR & S. HANNOU - **Secrétariat** : Mme S. SACI

## Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya Novembre 2009

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	6	0	13	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	1	0	0	0	354697
CHLEF	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	989503
LAGHOUAT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	44	0	0	24	368247
OUM EL BOUAGHI	2	0	0	6	3	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	0	0	5	604704
BATNA	0	0	3	9	2	0	0	0	0	0	5	0	3	0	0	305	0	0	1	1118251
BEJAIA	1	0	3	0	2	0	0	0	0	2	1	0	2	0	1	0	0	0	0	1013814
BISKRA	0	0	14	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	0	1	485	0	0	18	664652
BECHAR	0	0	0	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	197	0	0	33	264462
BLIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	0	0	0	0	0	0	937558
BOUIRA	0	0	2	1	0	0	0	0	0	1	0	0	5	0	0	5	0	0	0	735758
TAMANRASSET	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	157445
TEBESSA	0	0	2	10	1	0	0	0	0	0	6	0	5	0	0	28	0	0	8	636684
TLEMCEM	2	1	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	1	1019060
TIARET	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	845799
TIZI OUZOU	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	1	0	0	0	0	1328031
ALGER	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	0	3159937
DJELFA	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	36	900082
JIJEL	2	1	1	8	2	0	0	0	0	0	0	0	7	1	1	2	0	0	0	663970
SETIF	5	0	6	0	1	0	0	0	0	0	1	0	7	1	0	2	0	0	3	1521114
SAIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	2	330604
SKIKDA	0	0	1	9	1	0	0	0	0	1	0	0	3	1	0	0	0	0	0	929822
SIDI BEL ABBES	0	0	1	5	4	0	0	0	0	0	0	0	5	2	0	1	0	0	6	634367
ANNABA	0	0	14	3	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	1	0	0	0	682224
GUELMA	0	0	1	10	1	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0	0	0	0	514916
CONSTANTINE	1	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	1	1	0	0	0	0	974263
MEDEA	1	0	0	4	1	0	0	0	0	1	0	1	18	3	0	10	0	0	3	932224
MOSTAGANEM	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	4	0	1	0	0	0	0	0	0	740668
M'SILA	0	0	0	11	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	0	841	0	0	10	918557
MASCARA	0	0	2	2	0	0	0	0	0	1	0	0	6	0	0	0	0	0	0	803246
OUARGLA	0	6	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	23	0	0	53	0	0	0	507025
ORAN	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	15	0	14	0	0	0	0	0	0	1476808
EL BAYADH	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	27	0	0	11	197357
ILLIZI	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39128
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	16	1	0	7	0	0	0	639648
BOUMERDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	0	0	0	0	1	768069
EL TARF	0	13	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	421847
TINDOUF	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31679
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	2	0	0	0	0	0	0	304333
EL OUED	0	0	0	9	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	125	0	3	2	567109
KHENCHELA	0	0	0	2	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	10	0	0	9	381561
SOUK AHRAS	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	435477
TIPAZA	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	602299
MILA	10	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	3	0	0	0	784315
AIN DEFLA	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	764767
NAAMA	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	13	0	0	21	150116
AIN TEMOUCHENT	1	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	399709
GHARDAIA	0	4	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	46	0	5	8	348863
RELIZANE	2	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	745231
TOTAL ALGERIE	32	36	74	155	30	0	0	0	0	11	48	4	203	19	6	2226	0	8	204	34310000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37  
**Directeur de la Publication** : Dr. Z. CHERFI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR & S. HANNOU - **Secrétariat** : Mme S. SACI

**Notification pour certaines maladies à déclaration obligatoire - Répartition par wilaya**  
**Décembre 2009**

	TYP	DYS	HVA	HVB	HVC	DIP	COQ	TET	TNN	PFA	ROU	Mg.M	MGTE	HYD	L.V	L.C	BIL	TRA	BRU	POP*
ADRAR	0	3	0	14	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	354697
CHLEF	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	989503
LAGHOUAT	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42	0	0	40	368247
OUN EL BOUAGHI	0	0	1	7	7	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	1	0	0	3	604704
BATNA	0	0	5	4	2	0	0	0	0	0	2	0	5	0	0	651	0	0	1	1118251
BEJAIA	0	0	6	2	0	0	0	0	0	0	1	1	4	2	0	2	0	0	2	1013814
BISKRA	1	0	11	1	1	0	0	0	0	1	0	0	3	0	0	1129	0	1	7	664652
BECHAR	0	0	0	14	1	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	185	0	0	70	264462
BLIDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	7	0	0	0	0	0	0	937558
BOUIRA	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2	0	8	0	0	0	735758
TAMANRASSET	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	3	0	1	1	2	1	0	0	0	157445
TEBESSA	0	0	1	8	1	0	0	0	0	0	2	0	9	3	0	37	0	0	18	636684
TLEMCEEN	0	2	2	2	1	0	0	0	0	1	0	0	7	0	0	0	0	0	1	1019060
TIARET	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	39	0	0	1	845799
TIZI OUZOU	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	1	0	0	0	1328031
ALGER	1	0	0	10	1	0	0	0	0	2	0	2	18	0	0	0	0	0	0	3159937
DJELFA	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	57	900082
JIJEL	5	0	1	7	6	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	7	0	0	0	663970
SETIF	4	0	2	6	1	0	0	0	0	0	0	0	10	12	0	11	0	0	2	1521114
SAIDA	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	17	330604
SKIKDA	0	1	4	3	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	1	0	0	0	929822
SIDI BEL ABBES	0	0	1	3	2	0	0	0	0	2	1	0	5	3	0	1	0	0	5	634367
ANNABA	0	0	4	3	5	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	682224
GUELMA	0	0	1	4	2	0	0	0	0	0	7	0	0	0	0	1	0	0	1	514916
CONSTANTINE	0	0	7	1	1	0	0	0	0	0	1	0	6	1	0	0	0	0	0	974263
MEDEA	9	0	2	7	1	0	0	0	0	0	0	0	12	1	0	18	0	0	3	932224
MOSTAGANEM	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0	5	0	1	1	0	0	0	0	0	740668
M'SILA	0	0	6	7	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	2155	0	0	15	918557
MASCARA	0	0	8	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	1	0	0	0	803246
OUARGLA	1	2	0	1	0	0	0	0	0	1	2	0	8	1	0	80	0	0	0	507025
ORAN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	2	0	0	0	0	0	0	1476808
EL BAYADH	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	75	0	0	6	197357
ILLIZI	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39128
BORDJ BOU ARRERIDJ	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	11	0	1	77	0	0	0	639648
BOUMERDES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	1	0	0	0	768069
EL TARF	0	3	2	1	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	421847
TINDOUF	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	31679
TISSEMSILT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	0	0	0	0	304333
EL OUED	1	0	0	29	0	0	0	0	0	0	2	0	4	0	0	193	0	2	0	567109
KHENCHELA	0	0	2	0	3	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	6	0	0	12	381561
SOUK AHRAS	0	3	2	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0	4	0	0	0	0	2	435477
TIPAZA	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	4	3	0	0	0	0	0	602299
MILA	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	784315
AIN DEFLA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	0	0	764767
NAAMA	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	30	0	0	5	150116
AIN TEMOUCHENT	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	399709
GHARDAIA	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	51	0	2	5	348863
RELIZANE	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	2	0	0	0	0	745231
TOTAL ALGERIE	29	18	79	157	48	0	0	0	0	11	47	9	153	46	7	4823	0	5	275	34310000

\* Population estimée à partir des taux d'accroissement naturel ; données de la direction de la population - Ministère de la Santé de la population et de la réforme hospitalière

Institut National de Santé Publique - 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie - Téléphone : 021.91 20 21 à 24 - Fax : (213) 21.91.27.37

**Directeur de la Publication** : Dr. Z. CHERFI - **Rédaction** : Drs N.BENHABYLES, A.BOUGHOUFALAH & D. HANNOUN - **Lecture** : Drs S.BELAMRI & L.BOUTEKDJIRET - **Graphisme** : Dr R.ASSARI - **Contrôle des données** : Mme Z.FOURAR NEHARI - **Saisie de l'Information** : Mmes A.CHEKKAR & S. HANNOU - **Secrétariat** : Mme S. SACI